

AUTATE

Samedi 31 décembre 2016

**Association des Usagers des transports
de l'Agglomération Toulousaine et de ses Environs
10 rue du Château d'Uzou 31700 Blagnac
Courriel : contact@autate.fr
[@AutateToulouse](#)**

**A Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne
Ste 31038, 1 Rue Sainte-Anne, 31000 Toulouse**

Objet : décisions concernant les transports lors d'épisodes aigus de pollution de l'air dans l'agglomération toulousaine

Monsieur le Préfet,

Dès les premières mesures de pollution de l'air effectuées par l'ORAMIP début décembre, annonçant des valeurs alarmantes au-dessus de 7 sur une échelle de 10 (voir annexe), notre association, qui défend l'usage des transports en commun, a réclamé des mesures d'extension et de gratuité du réseau de transports en commun. Les valeurs qui ont suivi, du 15 au 22 décembre, n'ont été guère plus rassurantes. Les derniers jours sont encore soumis à l'émission de particules fines des moteurs de voitures, camions, avions.

Nous avons d'abord contacté le SMTC qui a renvoyé vers votre autorité.

Je vous ai écrit dès le 13 décembre sur le site internet de la Préfecture pour demander la mise en place de ces mesures exceptionnelles.

Il nous semble malheureusement évident que ces épisodes d'intense pollution à Toulouse se renouvelleront et que les mesures dites « exceptionnelles » risquent de devenir courantes. La pollution de l'air constituant un problème de santé publique majeur, il nous paraît nécessaire de prendre toutes les mesures qui pourraient la réduire.

Notre association s'inspire des exemples des villes de Grenoble et Paris.

Nous constatons que lorsque la volonté politique existe, il est tout à fait possible d'organiser une extension de l'offre de transports, comme cela a été le cas les deux dimanches avant Noël afin de favoriser les achats.
https://www.tisseo.fr/sites/default/files/CP_offre_renforc%C3%A9e_courses_de_noel_08122016.pdf

Cependant, ces mesures sont trop restrictives pour être efficaces contre la pollution : pendant les vacances scolaires, l'offre générale des transports est restreinte, à l'inverse de ce qu'il faudrait.

L'extension de l'offre de transport, dans des périodes particulières, pourrait également convertir quelques automobilistes à un usage plus régulier des transports en commun, dans l'intérêt de tous les habitants.

A ce jour, n'ayant aucune réponse de votre part et souhaitant officialiser notre requête afin de la transmettre à d'autres acteurs publics (Tisseo, SMTC, Mairie de Toulouse, mairies de la périphérie, médias, autres associations, etc.), nous la renouvelons de manière plus formelle.

Notre association souhaite que soient mises en place les mesures suivantes lorsque le niveau ATMO se situe à 8/10 :

- Une information systématique en direction de la population sur les valeurs relevées par l'ORAMIP, par le biais des médias et tous supports de communication à votre disposition,
- Une description des mesures individuelles à prendre (limiter l'usage de la voiture, limiter l'exercice physique en plein air, prendre les transports en commun, le covoiturage etc.),
- Des mesures exceptionnelles pour les transports en commun : gratuité des trains dans la Haute-Garonne, gratuité des réseaux Tisseo et Départemental, extension des horaires et des fréquences du service public de transport en commun,
- Une communication ciblée sur ces mesures contre la pollution.

Nous espérons, vivement que cette demande trouvera un écho positif de votre part.

Recevez, Monsieur, l'expression de notre engagement déterminé en faveur des transports en commun de notre agglomération.

Bien respectueusement,

Marie-Pierre Bès



Copie au SMTC-Tisseo, Jean-Michel Lattes

Annexe :

Mesures de l'ORAMIP

dates (dec 2016)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
ATMO Global	6	8	8	4	3	6	8	3	4	5	7	8	5	5	8	8	6	8	8	5	6	6